



Les Éleveurs de volailles
du Québec

Par télécopieur et courriel

Le 25 août 2014

Madame Joanne Forget-Chayko
Agente de conformité
CONSEIL DES PRODUITS AGRICOLES DU CANADA
Ferme expérimentale centrale
Édifice 59
960, avenue Carling
Ottawa ON K1A 0C6

FPCC / CPAC	
File No.	<u>1205-25</u>
Registry <input type="checkbox"/>	Corporate <input type="checkbox"/>
AUG 25 2014	
TO <u>Marc, Hélène, Lisette, Nathalie</u>	
CC <u>Reg</u>	
ACTION BY / DUE DATE	

OBJET : Intervention des ÉVQ dans le dossier sur les Plaintes concernant l'allocation de contingents de poulet des PPC pour la période A-127

Madame,

La présente fait suite à notre conversation téléphonique du 25 août 2014 à propos du statut des Éleveurs de volailles du Québec (EVQ) dans le dossier mentionné en rubrique.

Tel que convenu, les EVQ vous informent de leur désir d'agir à titre d'intervenant dans le cadre du processus de traitement de cette plainte.

Les Éleveurs de volailles du Québec appuient la décision des PPC faisant l'objet desdites plaintes. Ils font partie des offices provinciaux ayant exprimé des besoins qui ont mené au taux de croissance contesté par les plaignants. La justesse de ces besoins est vraisemblablement remise en question par les plaignants et nous détenons l'information nécessaire pour les justifier devant le Conseil.

En vous remerciant de l'attention portée à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le directeur général,

Pierre Fréchette

PF/ML/rh